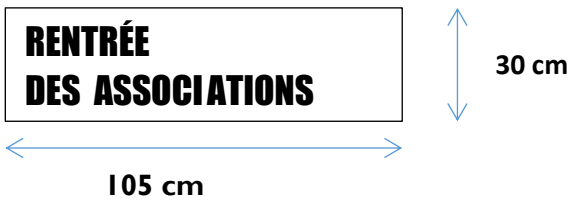


**FORMULAIRE**  
**demande d'autorisation de pose**  
**de LATTES SIGNALÉTIQUES**

**RAPPEL :** cet affichage événementiel est réservé aux associations pour l'organisation de manifestation charnaysienne (voir règlement municipal d'utilisation de l'affichage public à l'attention des demandeurs).

Il s'agit d'un fléchage directionnel qui permet au public d'accéder au lieu de la manifestation. Il comporte uniquement le titre de la manifestation.

Ex :



- Les lattes proposent des messages hiérarchisés sur 1 ou 2 lignes comportant :
- au maximum **15 caractères** par ligne, avec une hauteur de lettres de **10 cm** environ
  - utiliser la police de caractère **IMPACT** en lettres capitales (très lisible)
  - **Fond blanc, écriture noire**

Les logos ne sont pas autorisés.

La demande d'autorisation devra se faire au moins 2 mois avant la date de manifestation pour une durée d'1 semaine maximum. Le service gestion des salles et vie associative de la ville gère le planning d'affichage des lattes. L'impression, l'installation et le retrait des lattes sont à la charge du demandeur. Les lattes sont la propriété de la ville.

**Date de la demande :** ..... / ..... / .....

**Date de l'évènement :** ..... / ..... / .....

**Titre manifestation :** .....

**Heure :** .....

**Téléphone / Contact :** .....  
.....

**E-Mail :** .....

Une fois complété, renvoyez votre formulaire par mail à [gestionsalles-adm@charnay.com](mailto:gestionsalles-adm@charnay.com).  
Pour toute demande complémentaire, vous pouvez contacter **le service gestion des salles et vie associative**, Christelle TRANCHANT – Tel : 03 85 34 10 06.